

CONSEIL MUNICIPAL DE CARAGOUDES
Séance du vendredi 8 avril 2016 à 20H30

Présents : Mmes LAURENT Anne, GENSSLER Édith, MARTINEZ Amélie CANS Brigitte, MM. CANCIAN Jean-Louis, CAVALLI Bernard, CLARET Jean-Jacques, MARCHANT Marcel, PUYBUSQUE Yvon.

Absents excusés : MM. AMANS Didier et DUCOMMUN Frank.

Secrétaire de séance : Mme Amélie MARTINEZ.

M. le Maire, préside le conseil, ouvre la séance.

Par délibération (2016-06), le conseil décide à l'unanimité de ne pas modifier les taux d'imposition.

Taux (en %)	2015	2016
Taxe d'habitation	10.05	10.05
Taxe foncier bâti	10.46	10.46
Taxe foncier non bâti	65.07	65.07

Outre la stabilité des taux, le budget 2016 prévoit en section d'investissement le remboursement des emprunts ainsi qu'une nouvelle opération destinée à la mise en accessibilité des bâtiments communaux.

Le conseil reporte sa décision quant à l'achat de jeux extérieurs publics pour enfants.

Le budget 2016 est voté à l'unanimité.

Budget 2016	Recettes	Dépenses
Fonctionnement	160 239 €	160 239 €
Investissement	96 486 €	96 486 €

Le conseil syndical du syndicat intercommunal des eaux de la Montagne Noire a décidé de modifier les statuts en prévoyant désormais la fixation du nombre des membres du bureau et du nombre de vice-présidents lors de chaque renouvellement général, en tenant compte des modifications des périmètres cantonaux. Par délibération (2016-08), le conseil approuve ces modifications.

Par délibération (2016-07), le conseil décide de donner mandat au centre de gestion de la Haute-Garonne afin de participer à l'appel d'offres destiné à désigner un prestataire assurant la couverture santé et/ou prévoyance des employés communaux.

Mme Amélie MARTINEZ fait le compte rendu de la dernière séance du conseil syndical du SIVUSEM (écoles maternelle et élémentaire). Les travaux d'extension du groupe scolaire sont bien avancés. Toutes les finitions devraient être terminées prochainement afin de permettre la meilleure rentrée possible en septembre 2016.

Suite à une demande du comité des fêtes, le conseil décide l'achat d'un tableau électrique de sécurité pour l'éclairage des chapiteaux lors de la fête locale.

La séance est levée à 23 H 00.